

Image not found or type unknown



Plainte suite a des menaces au sujet d'un chêne

Par **Martine75005**, le **19/01/2016** à **11:35**

J'ai un chêne (200 ans environ) dans mon jardin, mon voisin ne supporte pas les feuilles, celui-ci aimerait que je l'ététe, nous sommes tomber d'accord sur un élagage, mon voisin m'a appelé une première fois pour me menacer et me rappeler que nous avions installer une fenêtre il y a 10 ans à 8 mètres de sa maison, nous lui avions à l'époque demandé son accord qu'il nous avait donné.

Nous avons élaguer notre chêne, et il m'a a nouveau menacer et me précisant qu'il me réservait une surprise quand je vendrai ma maison, et il m'a également insulté, Dois-je porter plainte ?

Pour information son fils est maire adjoint (il se pense intouchable)